

RAPPEL DES BONNES REGLES LORS DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FETES

- * Il est interdit de se garer dans l'enceinte de la Salle Des Fêtes (sauf pour décharger)
- * Les décorations doivent se faire sur le fil vert
- * Ne rien attacher aux murs et en hauteur
- * Il est interdit de mettre du scotch ou de la patafix sur les briquettes
- * Ne pas oublier, au départ de la Salle, de remettre le chauffage sur zéro
- * Le papier toilette n'est pas fourni

A LA FIN DE LA RESERVATION

- * Tous les cendriers doivent être vidés
- * Les frigos doivent être débranchés et ouverts
- * Tous les volets doivent être refermés
- * Les poubelles des toilettes doivent être vidées
- * Les chaises doivent être rangées en tas de 12
- * Le conteneur à tri sélectif à sortir devant le portail pour la collecte prévue le lundi matin

